

# SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

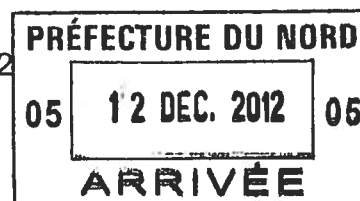
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU NORD  
Arrondissement de Lille  
Siège :  
Hôtel de Lille Métropole  
Communauté urbaine  
1 rue du Ballon  
59034 LILLE cedex

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Syndicat mixte  
du SCOT de Lille Métropole

Comité syndical du 12 novembre 2012

Délibération n°14-2012



**Objet : MOFIDICATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE WAHAGNIES-OSTRICOURT - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 11 JUILLET 2012**

Le lundi douze novembre deux mille douze à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur René VANDIERENDONCK, Vice-président.

**Titulaires présents :**

Madame ROCHER, Messieurs BERNARD, BOUREL, CACHEUX, DAUBRESSE, DEBREU, DELABY, J.DELEBARRE, P.DELEBARRE, DUBOIS, DURAND, FOUCART, JANSSENS, LEFÈVRE, MERTEN, QUIQUET, TIR, VANDIERENDONCK, DEHAIS, GRAS, DELEPAUL, WOLFCARIUS, DESMAZIÈRES, WIBAUX, FOUTRY, DUMORTIER, MONNET et SARAZIN

**Suppléants votants :**

Mme SARTIAUX pour M.CAUDRON, Mme FAVIER pour M.DESPRESZ, M.GABRELLE pour M.BOCQUET, M.LEDOUX pour M.CASTELAIN, M.DUBUISSON pour M.COISNE, M.JEGOU pour M.DECOCQ, M.GRIMONPREZ pour M.DUCROCQ, M.PACAU pour M.ELEGEEST et M.COGET pour M.RUANT

**Secrétaire de séance :** Monsieur Benjamin DUMORTIER

**Convocation aux délégués du Comité Syndical et affichage :** 31 octobre 2012

**Nombre de délégués en exercice :** 57

**Publiée le :** 20 novembre 2012

# SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

## Rapport de Madame la Présidente

Le 17 octobre 2012, le dossier du projet de modification du Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de Wahagnies-Ostricourt a été transmis au Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole pour avis dans un délai de deux mois.

La modification du PPRI est prescrite sur la commune d'Ostricourt, située au sud-ouest du territoire du Schéma directeur de 2002.

La modification s'avère nécessaire afin de prendre en compte une habitation construite avant l'approbation du PPRI, dans la délimitation des zones d'expansion de crues (ZEC).

Cette modification mineure n'a pas d'impact à l'échelle du Schéma directeur. Elle est, de ce fait, compatible avec ce dernier.

Il est donc proposé aux membres du Comité syndical d'émettre un avis favorable au projet de modification du Plan de prévention des risques d'inondation de Wahagnies-Ostricourt.

Le Plan de prévention des risques d'inondation de Wahagnies-Ostricourt a été approuvé à l'unanimité par les membres du Comité syndical.

Pour la Présidente et par délégation,  
le Vice-président du Syndicat mixte  
du SCOT de Lille Métropole,



René VANDIERENDONCK